



## ASSOCIATION DES LIBRE-PENSEURS DE DORDOGNE



GROUPE FRED ZELLER  
Adhérent à la Fédération Nationale de la Libre Pensée

### COMMUNIQUE DE PRESSE

#### FETE DE « SAINT ASTIER »

Le 24 octobre 2015, le Comité des Fêtes de la ville de St Astier, organise avec la participation de la Mairie, en collaboration avec la paroisse, une fête en l'honneur du « saint patron de la ville ».

Fête paroissiale ?

Cette mise en avant du « saint patron » a de toute évidence un caractère religieux comme ne s'en cache pas l'affiche diffusée par la municipalité avec son logo.

Est-ce un défi lancé contre la loi de 1905 ?

*art 1 et 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte »*

Madame la Maire, vous êtes la représentante de tous les citoyens de votre ville et vous êtes garante de l'application de la loi qui fait de la république française une République Laïque facteur de la liberté de conscience de chaque citoyen.

Elle ne doit ni financer, ni se faire la propagandiste d'aucune religion.

Ce mélange des genres ne peut qu'entretenir la confusion et alimenter le manque de respect des convictions de chacun, croyant à une religion, à une autre, ou non-croyant.

Les Libres Penseurs de Dordogne, groupe Fred Zeller, adhérents de la Fédération Nationale de la LIBRE PENSÉE (FNLP)

s'élèvent contre cette atteinte à la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905.

Une lettre de demande d'audience à Madame MARTY, Maire de St Astier, a été déposée en mairie dans l'après-midi du mercredi 21 octobre.

A cette heure, la mairie n'a apporté aucune réponse.

Comment peut-on espérer que les citoyens, les plus jeunes notamment puissent comprendre et partager les valeurs républicaines et laïques de notre pays, si les élus sont les premiers à ne pas les appliquer ?

Le 23 octobre 2015